

▶ TU AS DE 16 À 25 ANS ?

▶ L'ANIMATION T'INTÉRESSE ?

PAISSE TON

B a F a

Formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

CLERMONT L'HÉRAULT *Institut Marie Sagnier*

Du **14 au 21 avril 2024**

Dossier de candidature à télécharger sur www.cc-clermontais.fr (rubrique Jeunesse)
et à retourner avant le **15 mars 2024** à *Espace Jeunesse, place Jean-Jaurès,*
34 800 Clermont l'Hérault

Plus d'infos 04 67 88 22 24
e.dombres@cc-clermontais.fr

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault aide les 16/25 ans à « passer le BAFA » en organisant une nouvelle session de formation sur le Salagou Cœur d'Hérault. Cette formation pouvant accueillir 21 stagiaires est assurée par l'Institut de formation, d'animation et de conseil (IFAC)

Pour faciliter son accès au plus grand nombre, la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault cofinance les stagiaires sous certaines conditions.

Le déroulement de la formation BAFA

	1 ^{er} stage	2 ^e stage	3 ^e stage
Type de stage	Théorique Permet d'acquérir les éléments fondamentaux pour devenir animateur. À l'issue de la session et après validation, tu es considéré comme animateur stagiaire.	Pratique Permet de mettre en pratique les acquis théoriques.	Approfondissement Permet de compléter et d'analyser les acquis de la formation sur une thématique
Durée	8 jours	19 jours pour les candidats retenus pour le cofinancement de la CCC <i>En deux périodes distinctes maximum</i>	6 jours
Période	Du 14 au 21 avril 2024	Vacances d'été 2024	Du 26 au 31 décembre 2024
Lieu	L'Institut Marie Sagnier, av. de la piscine, Clermont l'Hérault	Dans un des pôles de la Communautés de communes du Salagou Cœur d'Hérault	L'Institut Marie Sagnier, av. de la piscine, Clermont l'Hérault
Coût avec le soutien financier de la CCC (voir conditions)	280 € en externat		0 €

Conditions d'admission à la formation et modalités de sélection des stagiaires pour la prise en charge financière :

- Avoir 16 ans révolus la veille du début de la formation,
- Être très motivé
- Être résident sur le territoire de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault

1 > Déposer un dossier de candidature **au plus tard le 15 mars 2024** à l'Espace Jeunesse, place Jean-Jaurès, 34 800 Clermont l'Hérault.

2 > Si le dossier de candidature est retenu pour la prise en charge financière de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault, le futur stagiaire recevra une réponse de confirmation de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault ainsi qu'une convention, fixant les obligations de chaque partie, à retourner signée.

Contrat d'engagement

Je soussigné (e)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / ___ - Lieu :

Adresse :

Tél : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / - Mail (écrire lisiblement) :

m'engage solennellement à suivre le cursus complet de la formation BAFA organisée par la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Je m'engage à suivre la formation théorique du 14 au 21 avril 2024.

Je m'engage à être disponible pour les 19 jours de stage pratique, entre le 8 juillet et 30 août 2024 (en fonction des nécessités de service, le Service Jeunesse peut déplacer le stage pratique durant les vacances d'automne 2024).

Je m'engage à suivre la formation d'approfondissement du 26 au 31 décembre 2024.

Rupture du contrat d'engagement :

Le stagiaire peut mettre fin à son cursus de formation BAFA, par anticipation, par la transmission au Président d'une lettre de démission motivée et signée.

La résiliation anticipée du contrat d'engagement entraîne la non validation de la formation complète du BAFA et l'annulation du co-financement.

Le stagiaire s'engage à fournir les pièces administratives obligatoires à la constitution de son dossier. À savoir :

- *Lettre de motivation*
- *Photocopie de sa carte d'identité ou de son passeport à jour*
- *Autorisation parentale pour les mineurs*
- *Attestation de domicile de l'année en cours*
- *Photocopies des pages « vaccination » du carnet de santé ou un certificat médical de moins de 2 mois portant la mention « à jour de toutes vaccinations »*
- *Une attestation d'assurance Responsabilité Civile*

Droit à l'image

Pour les mineurs :

Je soussigné(e).....
responsable légal de déclare autoriser la prise de photos de groupe et la diffusion de ces photos dans le cadre de la communication de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Dans le cas contraire, cocher la case ci-après :

Contrat d'engagement

Droit à l'image (suite)

Pour les majeurs :

Je soussigné(e) déclare autoriser la prise de photos de groupe et la diffusion de ces photos dans le cadre de la communication de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Dans le cas contraire, cocher la case ci-après :

Fait à :, le

Le Président de la Communauté
de communes du Salagou Cœur
d'Hérault

Signature du stagiaire :

Signature du Responsable légal
(si stagiaire mineur) :



Claude REVEL

Contact :

Émilie Dombres

Espace Jeunesse, Place Jean-Jaurès
34800 CLERMONT L'HÉRAULT
04 67 88 22 24 - e.dombres@cc-clermontais.fr



Communauté de communes du
CLERMONTAIS

